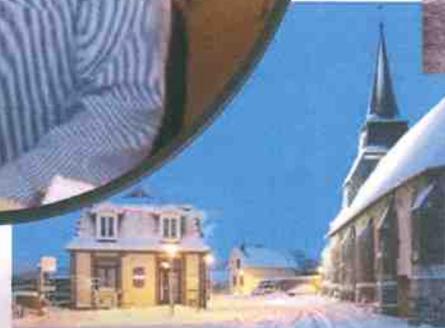
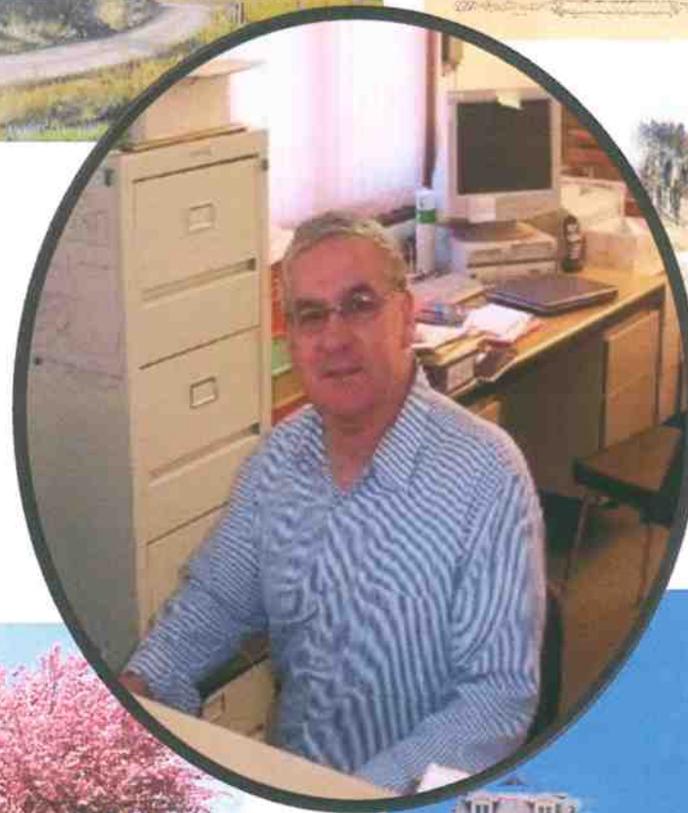




GRATTEPANCHE - 2017

Hommage à Francis

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2018



L'édito du Maire

Chères grattepanchoises, chers grattepanchois,

Je ne peux pas évidemment commencer cette page sans évoquer le décès brutal en ce début d'année 2017 de notre Francis local, notre dévoué et fidèle secrétaire de mairie, un exemple d'intégration et un homme aux multiples fonctions. Que cette période de deuil me fut moralement difficile et pesante, comme un peu perdu et ne comprenant pas ce qui m'arrivait. Je tiens à remercier les membres du conseil, les secrétaires des mairies voisines, du syndicat scolaire et tous ceux qui m'ont épaulé en ces circonstances douloureuses et surtout rassuré. Après trente années de travail en commun, toujours en étroite collaboration et avec enthousiasme surtout pour un nouveau projet, l'implacable séparation me laisse un sentiment d'inachevé. En effet, nous devons terminer, avec Francis, ce dernier mandat tranquillement et préparer la relève. Ce bulletin lui rendra l'hommage qu'il mérite amplement, comme vous avez pu lui témoigner par votre présence à son retour au cimetière communal. Le conseil municipal a décidé d'attribuer son nom au terrain de sport et de lui consacrer en 2018 une journée en sa mémoire.

Dans l'incapacité de gérer la commune sans l'aide appuyée d'un secrétaire, il a fallu palier à ce manque et le recrutement s'est concrétisé grâce à l'aide précieuse du Centre de Gestion. Madame Caroline DUBOILE, résidente au sein de notre village, a pu déposer sa candidature, travailler par mise à disposition du centre de gestion puis au final être titularisée. C'est avec plein de bonne volonté et le plaisir du contact que la nouvelle secrétaire vous aidera dans vos démarches ou vous informera.

Bonne nouvelle que le retour aux 4 jours de classe dans l'intérêt des enfants qui ont connu des périodes de fatigue et à qui le mercredi redevient **journée** de repos, bonne aussi la répercussion financière pour le S.I.S.C.O. et corrélativement pour le budget communal, bref un soulagement bien vite contrarié par l'annonce de la réduction ou de la fin des contrats aidés prévue par le nouveau gouvernement. Je tiens à saluer Virginie François, professeur de notre école, pour son étroite **collaboration** et son implication et qui malheureusement a décidé de nous quitter pour rejoindre la maternelle d'Hébécourt. Je souhaite bien entendu la bienvenue à Priscille Bloc et Mathilde Corsyn qui lui succèdent.

Quel triste sort réservé au SIVOM ou chronique d'une mort annoncée face aux menaces du Département sur le financement de l'aide sociale dans une **période** difficile durant laquelle chacun tire la couverture à soi comme les communes qui souhaitent quitter le syndicat. Fin de la solidarité !!

Il faut désormais compter sur la communauté d'agglomérations pour essayer de mener à terme quelques petits projets ou d'autres plus ambitieux, Amiens Métropole doit prendre en compte les difficultés des communes rurales mais encore faut-il les en informer. C'est ce que nous nous efforçons de faire et souhaitons que nos vœux soient exaucés. Des études sont en cours, une plate-forme multi service a été déployée et des propositions concrètes voient le jour.

L'année 2018 sera consacrée à de multiples travaux de voirie et les riverains subiront probablement quelques nuisances. Nous ferons en sorte qu'elles soient minimales. Comme chaque année, je me dois de solliciter votre participation afin de nous aider bénévolement lors des journées dédiées à des travaux ou à vous **engager** dans une association dont les activités sont consacrées à notre village. Un nouveau comité des fêtes semble pouvoir se constituer mais il lui faut des membres en **conséquence**. Alors, venez apporter votre soutien et vos idées ! Un grand merci à ceux qui ont donné un peu de leur temps pour notre commune et dans l'intérêt de tous.

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture de notre traditionnel bulletin dans lequel vous trouverez, comme habituellement, de nombreuses informations. Toute l'équipe municipale et la secrétaire de mairie se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à vous et à vos proches.

Votre dévoué Maire

Maurice NAVARRE



HOMMAGE A FRANCIS

Elocution du Maire

Une citation de Lamartine résume l'instant présent : « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ! »

Il m'est particulièrement pénible, Francis, d'accepter ton départ si brutal et de lire devant le fait accompli cet éloge funèbre.

Ton ami Dédé vient avec toute sa sincérité et toute sa sensibilité de te témoigner tout son estime.

Oui, tu es un homme bien et plus encore. Il nous sera difficile de te remplacer, de reconstruire derrière toi tout ce que tu as pu bâtir au sein de notre institution locale qu'est la mairie dont tu es le secrétaire depuis 46 ans..

Ce fut d'abord ton logement en tant qu'instituteur avant que tu ne fasses construire à proximité. Puis ce fut ton poste de travail que tu avais à cœur d'aménager dans un environnement plus chaleureux et accueillant, ce qui fut fait avec réussite. Ta seconde maison où tu te sentais si bien, tellement bien que tu y passais de longs moments à travailler sans compter et pratiquement tous les jours de la semaine.

Autodidacte et passionné, ton rôle ne se limitait pas à la partie administrative. Tu as d'abord doté la mairie de l'informatique qui a valu les honneurs de la presse locale car Grattepanche fut une des premières communes rurales à être équipée. Il a fallu aussi que tu crées ce site internet remarquable sur ton village que tu adorais, et comme tu aimais le dire ch'est bien pour un t'cho pays comme Grattepanche.

Dévoué, tu assurais multiples fonctions : Concierge pour réceptionner les colis, gardien pour la surveillance, vaguemestre pour la remise du courrier en trésorerie, plombier, électricien, menuisier, peintre pour des travaux en pur bénévolé, animateur pour les manifestations, formateur au club informatique, régisseur, métronome pour réguler par cycle les activités de notre administration locale , webmaster pour la mise à jour rapide et efficace du site, photographe, reporter, typographe pour la réalisation de notre bulletin annuel.

Et j'en oublie certainement....

Serviable, tu assistais dans leurs démarches les gens en difficulté, tu rendais service aux associations, tu venais en aide aux personnes âgées, tu allais dépanner tes collègues dans les communes voisines.

Fidèle, tu l'étais à notre école que tu visitais bien souvent pour assister l'enseignante lors d'exercices de sécurité comme récemment, dépanner le TBI ou pour quelques exposés à destination des élèves. Fidèle tu l'étais avec les enfants que tu as éduqué, jusqu'à les suivre après leur primaire et leur prêter main forte pour quelques exposés ou rapports. La disparition d'un des tiens te rendait triste, presque inacceptable.

HOMMAGE A FRANCIS

Elocution du Maire

Indispensable, tu détenais les clés de ta commune et le trousseau pesait bien lourd. Tu en étais incontestablement la pièce maîtresse. Tu manqueras aussi aux membres du conseil municipal qui te considéraient comme un des leurs.

Comme tu aimais le rappeler en plaisantant, tu as usé trois maires. Si seulement, tu aurais pu user le quatrième. Un secrétaire de mairie peut se passer du maire, l'inverse rarement. Oui ! il sera difficile de te remplacer. Nous essaierons certes, nous nous efforcerons de préserver tout ce que tu nous a apporté grâce à l'aide et au soutien de ceux qui ont apprécié ta compagnie.

La présence de tes nombreux administrés témoigne de l'estime à ton égard et cette reconnaissance sera gravée à jamais au sein de notre village, comme le conseil municipal le souhaite ardemment.

Avant de se quitter, nous t'adressons nos remerciements et tout notre respect. Adieu Francis !

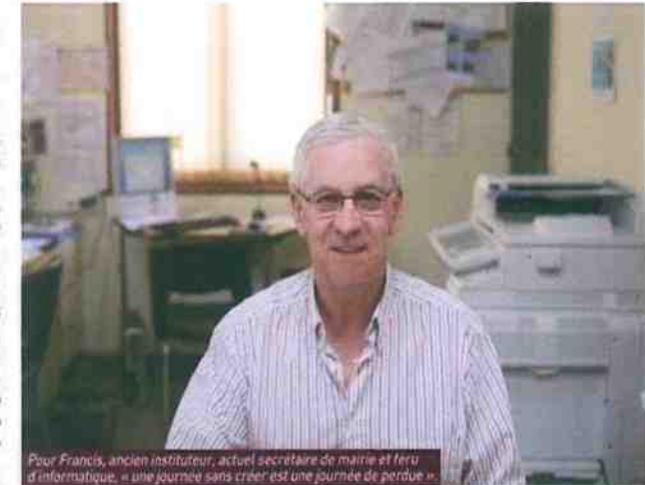
LES GENS
DIGI

Grattepanche

« Grattepanche, le nom me faisait marrer »

Secrétaire de mairie et ancien instituteur, Francis Gourguechon continue son action auprès des Grattepanchois. Mais une autre passion l'anime : l'informatique.

« Maurice, je t'ai préparé la délib' pour les commissions communales. Regarde bien si je n'ai pas oublié quelqu'un. » Dans le bureau de Grattepanche, on sent une belle complicité entre le maire, Maurice Navarre, et le secrétaire, Francis Gourguechon. Ils entament leur quatrième mandat ensemble. « C'est aussi mon quatrième maire, plaisante Francis. J'en ai usé quatre. » Secrétaire, Francis l'est depuis 1971. Jeune instituteur, il demande « par boutade » un poste à Grattepanche : « Le nom me faisait marrer. Mon deuxième choix était Frettecuisse ! ». Bingo, Francis y est catapulté. Il y restera trente-quatre ans en tant qu'instituteur et secrétaire de mairie, « un statut abandonné en 1983 », explique-t-il. Aujourd'hui, il travaille dans son ancienne maison de fonction, accolée à l'école et devenue secrétariat. Quatorze heures par semaine. Même s'il « ne les compte pas, ses heures », comme dit Maurice. « Je gère comme je veux et le boulot est fait. J'aime participer à la vie du village », confirme l'intéressé. Mais Francis a aussi une passion bien à lui : l'informatique. Le site de Grattepanche ? Une somme impensable pour une si petite commune. « Dès 1987, nous étions équipés, se souvient-il. C'était l'époque de l'Amstrad PC 15-12 et nous avions une imprimante matricielle A3, qui faisait un bruit terrible. » Le geek avant



Pour Francis, ancien instituteur, actuel secrétaire de mairie et fervent d'informatique, « une journée sans créer est une journée de perdue ».

l'heure, formé grâce au Plan informatique pour tous (lancé en 1985) à alors conçu des programmes pour la cantine, la garderie... Aujourd'hui, la commune, en wi-fi, dispose de 22 ordis. Quant au site, créé par Francis en 2005 après son départ en retraite, on y trouve de tout.

Des jeux, des liens utiles, des archives à foison. Et même des peintures. Dont une faite par un ami : « On y voit ma maison actuelle, l'école la mairie. C'est toute ma vie ! » sourit-il. Une vie de Grattepanchois pas comme les autres.

Jean-Christophe Fouqu



JDA
Aвил 2014

FRANCIS



Avec Monsieur le Maire et Madame la 1^{ère} adjointe lors des célébrations de mariage



A l'école, à la mairie, à la salle des fêtes Francis avait toujours sa boîte à outils à la main



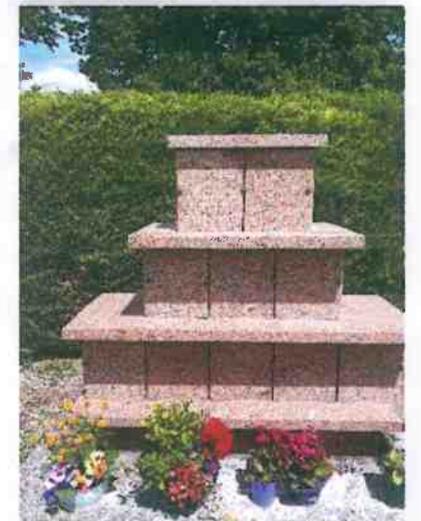
Le bulletin municipal, rédaction, mise en page, impression....quel travail

FRANCIS A LA MAIRIE, AVEC SES AMIS, A L'ECOLE.....

Toujours très galant, très souriant



Instituteur à Grattepanche de 1971 à 2005



Columbarium de Grattepanche où repose Francis

Une nouvelle secrétaire de mairie

Suite au départ brutal de Francis, les recherches effectuées pour trouver un ou une secrétaire capable d'assurer un tel poste s'avéraient plutôt délicates, même en étroite collaboration avec le SISCO et la commune de Rumigny également concernés face aux départs en retraite de leurs secrétaires. Puis, une candidature est parvenue en mairie.

Deux heures d'entretien avec le maire et son adjoint ont permis d'énumérer ensemble les différentes missions, les qualités requises, le temps et les horaires de travail, l'environnement et les contrats disponibles.

Ce premier contact jugé très satisfaisant, le conseil municipal a opté pour un recrutement par le biais d'une convention auprès du Centre de Gestion. Cette solution permettait d'effectuer une période d'essai afin de quantifier la durée du temps de travail nécessaire et de trouver une organisation interne adaptée à nos besoins. Ce contrat temporaire prendra fin en décembre et lors de sa séance du 19 septembre, le Conseil a décidé de créer un poste d'adjoint administratif et de nommer Madame DUBOILE Caroline sur ce poste, sur la base de 12 heures hebdomadaires. En plus d'être sympathique, elle dispose d'un atout majeur car elle réside sur notre commune, rue d'Oresmaux.

Habitants de Grattepanche depuis 2012, nous avons été conquis par la vue imprenable que nous avons sur la campagne grattepanchoise. A ce moment-là je n'aurais jamais imaginé travailler à la mairie de notre commune.

Accueillis, aidés et conseillés dans nos démarches par Francis GOURGUECHON, c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris son décès.

Assistante de direction depuis de nombreuses années, j'ai fait le choix en 2014 de démissionner pour me consacrer à mes enfants de 11 et 7 ans ainsi qu'à mon mari.

J'ai commencé à travailler à la mairie en Avril 2017. Je n'aurais pas la prétention de remplacer Francis car il était irremplaçable mais je vais m'employer à vous aider au quotidien, à être à votre service et votre écoute. Je suis à la permanence tous les jeudis de 17h30 à 19h00.

Je tenais à remercier Maurice NAVARRE notre Maire, pour sa confiance, son aide, sa gentillesse. Cet accompagnement au quotidien m'est très précieux.

Merci à l'équipe communale en particulier à Betty ROGER pour sa prévenance, ses conseils, son sourire dans toutes les occasions. Un grand merci à Bruno BARDET, 1er adjoint, qui répond toujours présent à mes nombreuses sollicitations.

Je suis très heureuse d'être parmi vous. Caroline



Je tenais à partager avec vous une de mes citations préférées :

*Quand je suis allé à l'école,
ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serai grand.*

J'ai répondu : " Heureux "

*Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question,
j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. J. LENNON*

LA VIE DE LA COMMUNE

ETAT CIVIL

Naissances

PLATEL Amalia	Amiens	18 janvier 2017
LAJOIX Tom	Amiens	25 juin 2017
BERNARD Léonie	Amiens	18 juillet 2017
GUILLOT Gabin	Amiens	22 novembre 2017
EGGENSPIELER Lise	Amiens	29 novembre 2017

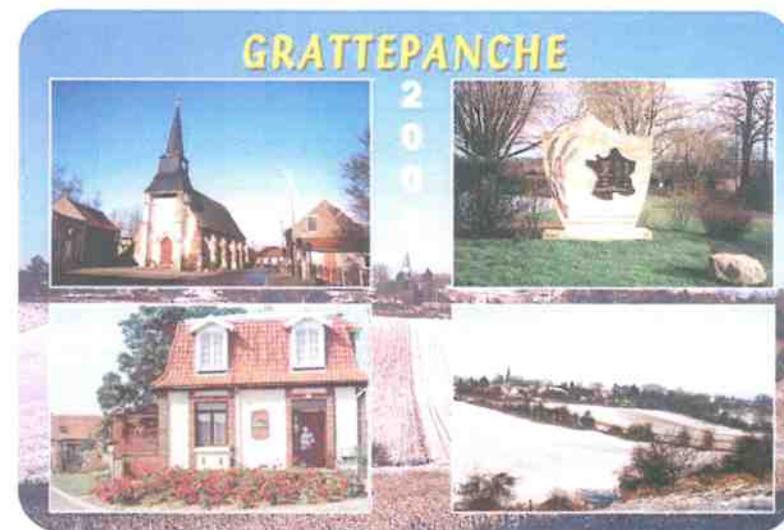


FÉLICITATIONS

Décès

GOURGUECHON Francis le 15 février 2017 à Grattepanche
VASSEUR Jérôme le 08 septembre 2017 à Amiens

Nos sincères condoléances, aux enfants, parents et familles.



Secrétariat de Mairie

Permanence tous les lundis de 17 H.30 à 19 H.
Permanence assurée avec la secrétaire de mairie tous
les jeudis de 17 H.30 à 19 H.

Tél. 03.22.42.08.18 Fax 03.22.42.09.10

Messagerie : mairie.grattepanche@gmail.fr

Site Internet : <http://www.grattepanche-mairie.fr>

Bienvenue aux nouveaux habitants de Grattepanche

Monsieur et Madame BACLET Jean-Michel et leurs enfants - *Rue de Saint Sauflieu*

Monsieur DHEILLY Maxime - *Rue Principale*

Monsieur DUMONT Freddy et Madame MULOT Marine – *Rue du Haut*

Monsieur FIEULAIN Kevin et Madame CANDELIER Mathilde – *Rue de Rumigny*

Monsieur et Madame JOURDAN Pierre et leurs enfants – *Rue de l'Eglise*

Monsieur MEUNIER Maxime et Madame CASBONNE Audrey – *Rue de Saint Sauflieu*

LES FINANCES

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE N = 2016	Résultat N-1	Vir. en inv. N	Résultat N	Clôture N	R. à R.	Solde R.à R.	Affect.Report N+1
FONCTIONNEMENT	51 785.19		-27 365.37	24 419.82		/	24 419.82
INVESTISSEMENT	29 870.72		-22 090.99	7 779.73			7 779.73
TOTAL	81 655.91		-49 456.36	32 199.55			32 199.55

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	58 608,26	0,00	62 895,00	62 895,00	62 895,00
012	Charges de personnel	13 000,00	0,00	13 010,00	13 010,00	13 010,00
014	Atténuations de produits	8 300,00	0,00	6 300,00	8 300,00	8 300,00
65	Autres charges gestion courante	84 800,00	0,00	75 100,00	75 100,00	75 100,00
	Total des dépenses de gestion courante	162 998,26	0,00	157 305,00	157 305,00	157 305,00
68	Charges financières	2 950,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 900,00
67	Charges exceptionnelles	15 028,46	0,00	0,00	0,00	0,00
63	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	180 976,72	0,00	160 205,00	160 205,00	160 205,00
023	Virement à la cec' d'investis. (5)	6 819,28		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
013	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 819,28		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	187 796,00	0,00	160 205,00	160 205,00	160 205,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						160 205,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	85 538,00	0,00	87 489,00	87 489,00	87 489,00
74	Dotations et participations	43 172,00	0,00	40 583,00	40 583,00	40 583,00
75	Autres produits gestion courante	1 300,81	0,00	900,00	900,00	900,00
	Total des recettes de gestion courante	136 010,81	0,00	135 372,00	135 372,00	135 372,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	414,00	414,00	414,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	136 010,81	0,00	135 786,00	135 786,00	135 786,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
013	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	136 010,81	0,00	135 786,00	135 786,00	135 786,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						24 419,82
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						160 205,00
Pour information :						

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 750,00	0,00	1 163,00	1 163,00	1 163,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	43 423,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
	Total des dépenses d'équipement	52 173,00	0,00	15 163,00	15 163,00	15 163,00
10	Dotations Fonds divers réserves	577,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement de mandats	7 800,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
18	Compte de Réserve (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 427,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	60 600,00	0,00	26 163,00	26 163,00	26 163,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	60 600,00	0,00	26 163,00	26 163,00	26 163,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						26 163,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 135)	3 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts reçus (hors 165)	20 000,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	23 910,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
10	Dotations Fonds divers réserves (hors 105)		0,00	10 589,00	10 589,00	10 589,00
1058	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de Réserve (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		10 589,00	10 589,00	10 589,00	10 589,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	23 910,00	0,00	18 389,00	18 389,00	18 389,00
021	Virement de la section de funct. (4)	6 819,28		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 819,28		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	30 729,28	0,00	18 389,00	18 389,00	18 389,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						7 779,82
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						26 163,00

URBANISME

Le 3 juillet 2006, la carte communale était approuvée par délibération du conseil municipal dans le respect du plan local de l'habitat. La participation pour voie et réseaux (P V R) contribuait au financement des extensions retenues comme nouvellement constructibles. Sa suppression en 2015 engendre un coup de frein à l'urbanisation malgré son remplacement par la taxe d'aménagement de zone, surtout que rien ne laissait présager une telle décision.

Notre commune demeure donc confrontée à un gros problème que représente la zone longeant le chemin du stade. La première solution fut de rattacher à la rue du haut deux parcelles afin de pouvoir appliquer la PVR. La deuxième a été adoptée en séance du conseil municipal qui a voté la taxe d'aménagement au taux de 10% sur cette zone. Il reste à mettre tout en œuvre pour essayer de trouver les financements nécessaires, dans les meilleurs délais et sans occulter aucune opportunité favorable. En effet, le blocage des permis de construire serait une cruelle désillusion.

A noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les dossiers ne sont plus instruits gratuitement par la Direction Départementale des Territoires. Afin de palier à ce manquement, une convention a été signée avec Amiens Métropole. La commune paiera une participation annuelle d'environ 1 500 euros selon le nombre de dossiers déposés. Une formation a été dispensée à la secrétaire de mairie et à l'adjoint en charge de l'urbanisme afin de faciliter le circuit et l'instruction des dossiers grâce à une organisation de qualité.



2017

P.C.

DUFOUR Cédric	Construction d'une terrasse en bois (rue d'Oresmaux)
GROUX Nicolas	Construction d'une extension (rue de Rumigny)
SEGUIN Samuel	Agrandissement d'une pièce à vivre (rue d'Oresmaux)
MORCHAIN Muriel	Construction d'une véranda (rue d'Oresmaux)
DELATTRE Wilfried	Habitation (rue de Saint Sauflieu)
TRESSEL Xavier	Habitation (rue de Saint Sauflieu)

D.P.

OGER Cyril	Création de combles
SOMMERMONT Jean-Michel	Création de trois terrains





RENCONTRE AVEC LE PRESIDENT D'AMIENS METROPOLE

Voici le compte-rendu de la visite de Monsieur GEST Président Amiens Métropole du 11/09/2017

En présence de M GEST, HEMART et WEINACHTER pour la Métropole, de Messieurs NAVARRE et BARDET pour la Commune.

1° point : La préoccupation de la santé financière des communes rurales adhérentes à AM est fragilisée par les décisions de l'Etat notamment avec la baisse des dotations. Sur ce point, des remerciements sont adressés à Monsieur SALGUERO directeur financier pour la qualité et la pertinence des analyses financières réalisées pour l'ensemble des communes rurales. Il est proposé à la Métropole de mettre à profit cet outil afin d'appréhender au mieux les décisions au sein du bureau métropolitain et d'en dégager un élan de solidarité.

Le Président admet que les difficultés sont bien réelles pour de nombreuses communes. Il précise également que des communes riches sont prêtes à aider les plus pauvres et qu'en pareille situation il convient de trouver un système de péréquation afin de rétablir un juste équilibre.

2° point : L'appel à un fonds de concours de 10% par délibération en mai 2017 sur des travaux de catégorie C nous surprend d'autant plus que les travaux programmés en 2018 rue de Saint Sauflieu prévoyaient un unique fonds de concours sur la catégorie A de 30% soit sur l'effacement des réseaux pour un montant de 34 000 €. Le coût supplémentaire représente 29 000 € et cette charge n'a pas été provisionnée par le conseil municipal.

Le Président rappelle que cette décision a été prise suite au nouveau plan fiscal. Toutefois, il examinera ce point et nous tiendra informés. Dans l'attente, il propose un étalement de ce fonds de concours sur 3 ans.

3° point : La suppression des contrats aidés risque de perturber les finances du syndicat scolaire et corrélativement celles des communes.

Le Président est conscient du problème qui inquiète de nombreuses communes mais aussi beaucoup d'associations. Il précise que le financement de ces contrats n'a pas été prévu par le gouvernement et qu'il en découle une réduction de ces contrats qui devront semble-t-il être accordés ou renouvelés au cas par cas.

A noter que ce point n'a pas été évoqué lors de l'entretien en mairie d'Hébécourt malgré la présence du Président du Sisco.

RENCONTRE AVEC LE PRESIDENT D'AMIENS METROPOLE



4° point : Le Plan Local de l'Habitat a été respecté sur la commune avec de nouvelles constructions mais des contraintes liées à l'extension des réseaux (création voirie, bouclage réseau d'eau et défense incendie) bloquent la délivrance de futurs permis de construire.

Le Président a déjà connaissance de ces problèmes et une étude est en cours pour remédier à la suffisance de la distribution d'eau. Il n'est pas exclu que la défense incendie devienne une compétence métropolitaine. Il pose également la question sur le devenir du SIVOM de Boves dans la mesure où des communes souhaitent le quitter. Une concertation est prévue sur ce point. L'élargissement des compétences sera-t-il validé ?

5° point : La mise en place d'une plateforme multi services correspond à notre attente et des devis ont déjà été sollicités auprès du service.

Le Président est satisfait du vif succès que rencontre ce nouveau service et nous invite à l'utiliser. Il rappelle que cette structure bénéficie d'une grande souplesse d'utilisation.

6° point : Le projet éolien est bien avancé sur notre commune et les recettes qui en découleront seront des éléments de survie pour le village. Quel rôle et quelle position pour la métropole ?

Le Président affirme qu'un tel projet est mené par le conseil municipal et que la Métropole ne peut pas intervenir sauf sur leur demande à s'opposer ou encourager ce type de projet.

7° point : Le tri sélectif connaît un réel succès notamment grâce au container remplaçant les sacs jaunes dont notre commune est à l'origine. Par contre, le container destiné à recueillir le verre constitue un problème à cause d'incivilités répétées et récurrentes. Des efforts doivent être déployés pour agrémenter ou surveiller ce dépôt.

Le Président signale que le tri sélectif constitue un point fort au sein de la Métropole, que l'apport du verre est très important malgré tout et que ce résultat positif entraînera une baisse de 10% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette baisse sera soumise au vote de l'assemblée.

AMIENS METROPOLE

PLATEFORME MULTI-SERVICES

Suite à la réunion de présentation de la plateforme multi-services mise en place et proposée par Amiens Métropole, l'entretien des espaces verts, le fleurissement, les travaux sur voirie, l'arasement, la signalisation routière, l'éclairage public, le balayage et la ferronnerie sont susceptibles de nous intéresser compte tenu de leur faible tarification. Le conseil ayant délibéré sur option en sa faveur, les services recensés ont donné lieu sur place à une demande de devis dont nous attendons le retour avec impatience.

RUE DE SAINT SAUFLIEU

Les riverains de la rue de Saint Sauflieu situés entre la rue d'Amiens et la sortie du village risquent de connaître quelques perturbations au cours de l'année 2018. En effet, cette partie métropolitaine subira des travaux de voirie avec bordurage, après effacement des réseaux. L'écoulement des eaux pluviales sera mis en œuvre. Suite à la demande de plusieurs riverains qui se plaignent de la vitesse excessive de nombreux véhicules en entrée d'agglomération, une étude est en cours pour trouver le dispositif adapté pour réduire la vitesse sur cette zone. Une écluse composée de deux triangles semble s'imposer. Comme précédemment, les riverains seront invités sur place.

- Le projet comporte 2 zones avec différents travaux :

Zone 1 (JAUNE) => enrobé de chaussée et effacement des réseaux, entrées cochères en enrobé en option.

Zone 2 (ROUGE) => enrobé en chaussée, trottoir en espace vert, entrées cochères en enrobé, gestion du pluvial, effacement des réseaux et aménagement réducteur de vitesse



AMIENS METROPOLE

RUE DE SAINT SAUFLIEU Suite

- ☞ Les entrées cochères seront en enrobé et une bordurette P1 retournée sera mise de chaque côté.
- ☞ La zone 2 sera bordurée en A2 (comme l'est actuellement la zone 1).
- ☞ Les trottoirs seront réalisés en espace vert (zone 2).
- ☞ Une attention particulière devra être prise concernant le nivellement des entrées cochères (plus basses que le niveau des trottoirs).
- ☞ Les enrobés de voirie en zone 1 se feront à la même altimétrie que l'existant (rabotage).
- ☞ Les enrobés de voirie en zone 2 se feront en fonction des « seuils / portails » (rechargement quand ce sera possible sinon rabotage).
- ☞ Réaliser un aménagement réducteur de vitesse (chicane écluse) en entrée d'agglomération (attention au croisement avec le chemin du stade, faire un cône de visibilité).



- ☞ Conserver la chaussée en toit (limiter les problèmes de seuils).
- ☞ Prévoir des avaloirs de chaque côté de la chaussée (vers puits de perte).

5 puits de 10m de profondeur seront implantés en fonction du projet par le SEA (prise en compte par le SEA du puits, des tuyaux et de la tranchée).

Effacement des réseaux à réaliser sur les zones 1 et 2
Eclairage à prévoir.

- Le Maire a pris contact avec les 2 riverains qui doivent faire construire courant 2018 afin d'avoir leur demande de raccordement aux réseaux faite et qu'on connaisse la position de leur entrée cochère.

Planification :

Il a été évoqué un planning prévisionnel de travaux courant **3ème trimestre 2018**, le temps que les effacements de réseaux soient réalisés et que **les maisons en cours de construction aient leurs raccordements de réalisés** (interdiction durant 3 ans de toucher aux enrobés après travaux).

AMIENS METROPOLE

NOUVEL ABRIBUS



Après démolition, par l'entreprise VAN-GOETHEM Jean-Charles, de l'ancien abribus devenu vétuste et dangereux, un nouvel abribus issu du recyclage a été installé au même emplacement. Les abords ont été confortés par la pose d'un enrobé réalisée gracieusement par le service technique métropolitain qui a également corrigé la signalétique.



TRAVAUX DE PROXIMITE COMMUNAUTE SUD

Ces travaux concernent exclusivement les équipements sportifs et culturels. La remise en forme et l'entretien de la plate-forme stabilisée, le gravillonnage sous les tables de ping-pong, la pose d'un ou deux bancs, le contrôle des accessoires, la réfection du boîtier électrique et la réparation des menuiseries du bâtiment sont autant de travaux prévus pour l'année 2018.

NOTRE COMMUNE

HISTOIRE BELGE COMME ON LES AIME....

Encore une nouvelle histoire belge, direz-vous ! Oui car notre village a reçu la visite surprenante d'un couple de nationalité belge du même nom. Monsieur et Madame GRATTEPANCHE André, demeurant à Hacquegnies en Belgique, ont réalisé un vœu vieux de 60 ans, celui de se rendre dans ce village dont ils portent fièrement le patronyme. Renseignement pris auprès d'une aimable administrée, Monsieur GRATTEPANCHE sonne donc à l'école, bien accueilli par l'institutrice. Il traverse ensuite l'école sous les « bonjour Monsieur GRATTEPANCHE » repris en cœur par les enfants qui ont ému notre ami belge. Il fut reçu par Caroline, notre secrétaire de mairie pour quelques échanges, regrettant que le maire ne soit présent et auquel il adresse toute sa fierté d'avoir rencontré un personnel aussi agréable et serviable, ce qui n'est pas toujours le cas !



Monsieur André GRATTEPANCHE

Un Champion sur deux roues à Grattepanche !

Vous l'apercevez sûrement sur son vélo lors de ses entraînements le mercredi après-midi en tenue de cycliste sans pouvoir parfois le reconnaître. Après avoir parcouru environ dix mille kilomètres, sa saison s'est terminée brillamment après avoir remporté trois victoires dont deux titres de champion de la Somme UFOLEP Junior et Pass cyclisme 1^{ère} catégorie. Il s'est classé neuf fois à la deuxième place dont une en vice-champion de Picardie junior UFOLEP et six fois à la troisième place, sans compter une vingtaine dans les vingt premiers de la 4^{ème} à la 20^{ème}. Bien qu'il privilégie ses études en BTS en agronomie et production végétale, Antoine Duflos peut être fier de ses trophées. Encore bravo en attendant d'autres succès sur les routes de notre région ou de France.



ANTOINE DUFLOS

POPULATION

Voici quelques données sur notre population :

Année 1698 : 400 habitants

Année 1724 : 227 habitants

Année 1772 : 235 habitants

Année 1780 : 400 habitants

Année 1867 : 306 habitants

Année 1886 : 252 habitants

Année 1901 : 175 habitants

Année 1968 : 120 habitants

Et voici qu'en **2017** soit 150 ans après, nous retrouvons une population équivalente, un peu plus de 300 âmes.

TRAVAUX

L'adjoint en charge des travaux, Monsieur Bruno BARDET, n'a pas la tâche facile compte tenu de la fragilité de nos finances locales et des projets intercommunaux de plus grande ampleur prévus en 2018. Toutefois, il s'attache avec la commission des travaux à essayer de réaliser des interventions de première nécessité.

La salle des fêtes a besoin d'un rafraîchissement avec remise en état et peinture et le remplacement des radiants doit être envisagé. Une équipe de bénévoles interviendra dès que les devis et solutions seront réunis.

Concernant l'entretien des espaces verts et suite à plusieurs plaintes parvenues en mairie pour dégradation de clôture, ordre a été donné au prestataire de ne plus utiliser le roto-fil à proximité soit à moins de 30 cm de toute clôture. Chaque riverain devra désormais s'employer à entretenir ses abords.

Une journée bénévolat est fixée au **21 avril 2018** à laquelle vous serez bien évidemment les bienvenus. Elle sera consacrée au fleurissement ainsi qu'aux travaux de l'école.

Travaux d'élagage de la mare



Comme d'habitude, c'est avec enthousiasme qu'une équipe de 15 bénévoles est intervenue le 11/03/17 autour de la mare communale afin d'en améliorer les abords. Cela a permis d'économiser au moins 2 000 € à la commune.

INFORMATIONS LOCALES

EOLIEN

Suite à l'analyse des différentes contraintes recensées par les bureaux d'études, la société Eurocape vient d'arrêter le scénario d'implantation définitif des éoliennes.

Deux logiques d'implantation étaient sélectionnées mais le scénario au moindre impact sur le paysage et l'acoustique a été retenu. Il est composé de 4 éoliennes au lieu de 5, la première sera située à environ 700 mètres (au lieu de 500) des premières habitations. Elles seront de toute nouvelle génération et cumuleront à 180 mètres en bout de pale. Elles permettront une très bonne production énergétique tout en limitant les impacts acoustiques.

Bien que le projet s'oriente vers un nombre moins important d'éoliennes, les retombées financières pour la commune ne seront pas revues à la baisse mais resteront équivalentes à ce qui avait été énoncé lors des premières discussions.

Le projet suit donc son cours et devrait être finalisé pour l'année 2020.



FIBRE OPTIQUE

Suite à la convention nationale et au contrat entre l'Etat et Orange signé en 2015 et malgré la visite en notre mairie du directeur de l'opérateur qui prévoyait l'arrivée de la fibre sur notre village en 2018, les travaux sont finalement repoussés pour des raisons purement prioritaires en 2020.

La mise en service pour les usagers sera opérationnelle en 2022. Amiens Métropole a établi un classement des zones prioritaires et il faut simplement regretter la non prise en compte des difficultés bien réelles liées à la saturation de notre réseau de télécommunications.



AVIS DE TEMPETE

Un vent violent a causé des dégâts sur notre commune. Un tilleul s'est couché au calvaire route de Rumigny. Ce lieu appelé communément « les quatre arbres » alors qu'il y en avait bien cinq retrouve désormais son véritable sens. Pas moins de dix cyprès ont été déracinés ou brisés autour du terrain de sport. Le dôme de la salle des fêtes a été cassé et a dû être remplacé.

Notre assurance a pris en charge uniquement les réparations sur la toiture de la salle. Fort est de constater que de nombreuses bourrasques traversent régulièrement notre région !



ELECTIONS LEGISLATIVES 2017

COMMUNE DE GRATTEPANCHE



1^{er} Tour
Résultats du 11 juin 2017

Inscrits : 246	Nuls : 1
Votants : 156	Blancs : 3
Exprimés : 152	



Liste conduite par	Voix
M. BAUVOIS Étienne	1
M. VERSAEN Nicolas	39
M. PALENI Bruno	1
Mme DEVISSE Noémie	3
M. JARDÉ Olivier	22
M. DAULLÉ Gérard	2
Mme POMPILI Barbara	50
M. GALLI Christian	2
M. CASIER Philippe	5
M. DE JENLIS Hubert	14
M. MAISSE Cédric	13

2^{ème} Tour
Résultats du 18 juin 2017

Inscrits : 246	Nuls : 2
Votants : 125	Blancs : 16
Exprimés : 107	

Liste conduite par	Voix
Mme POMPILI Barbara	64
M. MAISSE Cédric	43



Barbara POMPILI est venue rendre une petite visite de courtoisie à notre bureau de vote



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

COMMUNE DE GRATTEPANCHE



1^{er} Tour

Résultats du 23 avril 2017

Inscrits : 246 Nuls : 4
 Votants : 227 Blancs : 7
 Exprimés : 216

Liste conduite par	Voix
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	10
Mme LE PEN Marine	81
M. MACRON Emmanuel	43
M. HAMON Benoît	13
Mme ARTHAUD Nathalie	4
M. POUTOU Philippe	2
M. CHEMINADE Jacques	0
M. LASSALLE Jean	2
M. MÉLENCHON Jean-Luc	39
M. ASSELINEAU François	3
M. FILLON François	19

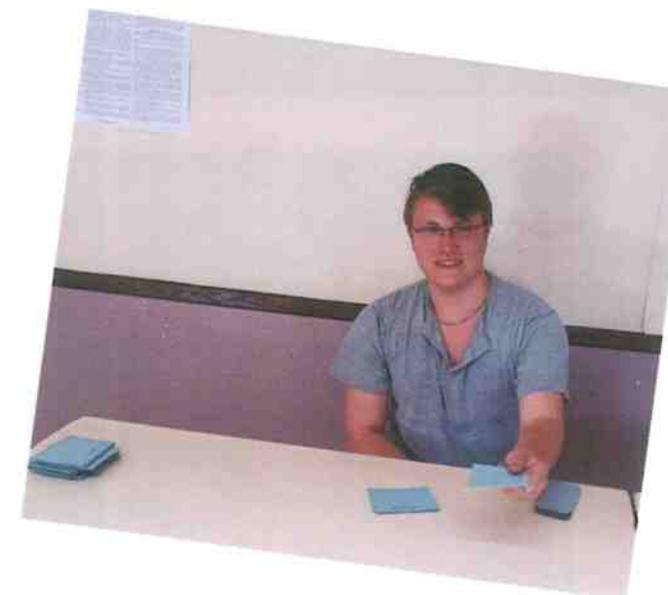


2^{ème} Tour

Résultats du 7 mai 2017

Inscrits : 246 Nuls : 6
 Votants : 224 Blancs : 27
 Exprimés : 191

Liste conduite par	Voix
M. MACRON Emmanuel	97
Mme LE PEN Marine	94



Fêtes dans le village

Fête locale



Le 18 juin 2017. Manège, jeux, barbe à papa... pour le plaisir des petits et des grands.



Halloween



La fête d'Halloween et de la Toussaint s'entrecroisent. Un peu d'imagination et d'entrain suffisent pour s'approprier cette «terrifiante» fête.

Quelle est l'origine de la fête d'Halloween ?
Halloween est au départ une fête **celtique** d'origine **irlandaise** : le nouvel an **Celtique** ! Il y a environ 3 000 ans, le calendrier Celte ne se terminait pas le 31 décembre, mais le 31 octobre. Et cette dernière nuit de l'année était la nuit du dieu de la mort (**Samain** ou Samhain).



Sensibilisation au tri

Un nouveau conteneur dédié au textile rejoint ceux destinés à recueillir verre et papier route d'Estrées, sur votre gauche et juste après le cimetière. Afin de garantir une qualité de service irréprochable, les prestataires de collecte, à savoir La Croix Rouge et Le Relais effectueront des ramassages réguliers des conteneurs neufs et sécurisés et en assureront l'entretien ainsi que la mise à jour de la signalétique.



La mairie montre l'exemple pour le recyclage et notre secrétaire Caroline en devient ambassadrice après une formation. La dotation d'un conteneur de proximité pour y déposer le papier constitue un élément très favorable pour notre administration à laquelle sont associés le SISCO et l'école.



Nous vous encourageons vivement à trier vos déchets car fort du succès rencontré, la baisse de la taxe pour enlèvement des ordures est à l'ordre du jour et plus le tri sélectif aura du succès, plus la baisse sera conséquente.

ECOLE

Madame FRANCOIS Virginie, professeur des écoles à Grattepanche pour les cours de CM1 et CM2, a obtenu sa mutation pour l'école maternelle sur le site d'Hébécourt. De l'avis des parents, son enseignement et ses méthodes éducatives étaient fort appréciés. Sa bonne humeur et sa présence aux différentes manifestations ou cérémonies traduisaient un attachement certain pour notre commune. Les rapports avec les élus étaient toujours constructifs et le dialogue enrichissant dans l'intérêt des enfants. C'est donc avec tristesse que nous avons accueilli cette décision mais nous lui souhaitons une bonne intégration à Hébécourt. Nul doute que nos petits chérubins en seront satisfaits !



Nous souhaitons la bienvenue à **Madame Priscille BLOC**, directrice de l'école et titulaire du poste, qui enseigne les lundi et mardi et à **Madame Mathilde CORSYN** qui enseigne les jeudi et vendredi. Nous leur assurons une bonne écoute et satisferons à leurs demandes dans la mesure du possible.

PRISCILLE BLOC



MATHILDE CORSYN



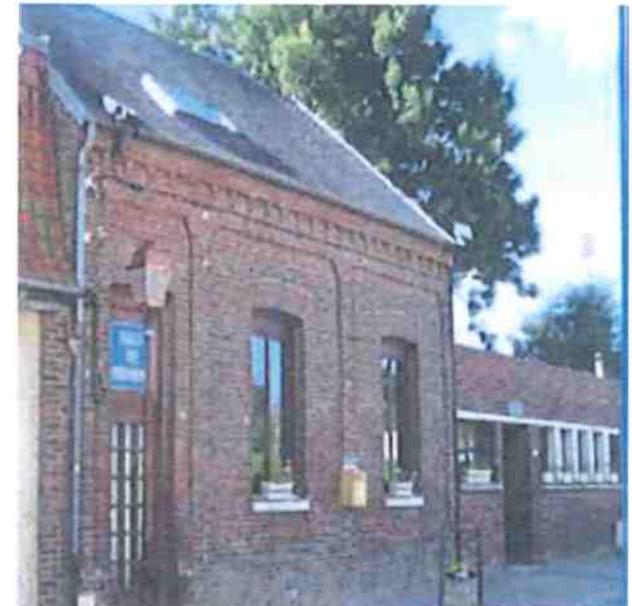
Horaires des cours :

Hébécourt Tél. 03 22 42 14 80	Rumigny Tél. 03 22 42 02 73	Grattepanche Tél. 03 22 42 05 18
Lundi, mardi, jeudi et vendredi		
8h50-11h50 13h40-16h40	8h55-11h55 13h45-16h45	9h00-12h00 13h50-16h50

Horaires de transport scolaire :

Grattepanche	8h35		13h25	
Rumigny	8h40		13h30	
Hébécourt	8h50	11h50	13h40	16h40
Rumigny	8h55	11h55	13h45	16h45
Grattepanche	9h00	12h00	13h50	16h50
Rumigny		12h05		16h55
Hébécourt		12h10		17h00

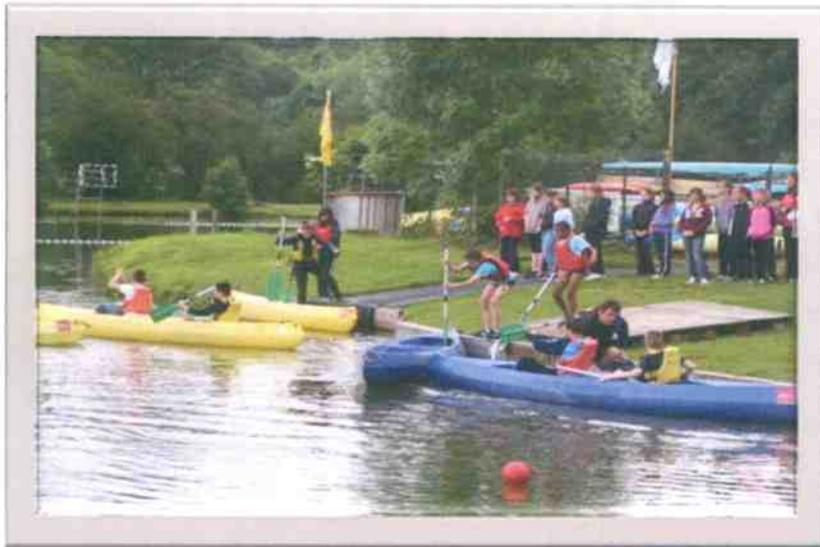
*Document conçu par les représentants de parents d'élèves, 2012
Mise à jour août. 2017 - Imprimé par le Syndicat Scolaire*



SORTIES SCOLAIRES

CANOË KAYAK

Durant tout le mois de juin, nous avons eu la chance d'avoir une initiation au Canoë Kayak à la base nautique de Loeuilly, les vendredis après-midi. Nous avons eu la possibilité de descendre la Selle en Canoë pour notre dernière séance de Canoë Kayak...C'était trop bien !!!



VTT

Le jeudi 29 juin 2017, nous sommes sortis avec vélo service et les parents qui détenaient l'agrément VTT. Nous sommes allés au Bois Magneux rejoindre nos correspondants de l'école de Boves. C'était une très belle journée sportive !!!



Casque Obligatoire
à Vélo pour les enfants
de moins de 12 ans

à partir du 22/03/2017

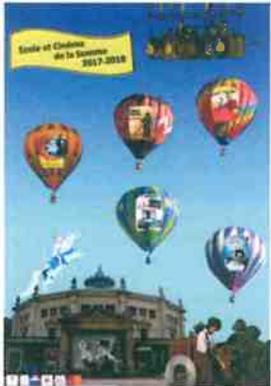
 LegiPermis
Sécurité Routière et L'Éducation

**L'ASSOCIATION
VELO SERVICE
ACCOMPAGNE CHAQUE
ANNEE LES ELEVES DE
GRATTEPANCHE A
L'INITIATION A LA
SECURITE ROUTIERE**



L'INFORMATIQUE A L'ECOLE

Grâce aux projets menés par Madame FRANCOIS, l'école de Grattepanche a été dotée d'une «classe mobile», c'est-à-dire un ensemble d'ordinateurs portables. Cela permet de travailler efficacement avec toutes les possibilités que les ordinateurs offrent et de valider les différentes compétences informatiques des programmes.



ECOLE ET CINEMA

Les élèves de Grattepanche sont inscrits cette année dans le dispositif école et cinéma. Ils se rendront à 4 reprises à la salle des fêtes de Loeuilly qui s'improvise salle de cinéma. C'est l'occasion d'être confronté à des films que l'on ne voit pas forcément à la maison, de débattre et d'aiguiser son esprit critique.



VELO SERVICE

Comme chaque année, les élèves ont eu le plaisir de s'entraîner à manier le vélo et à respecter le code de la route en vue de passer l'APER (attestation de première éducation à la route).



Participation au concours organisé par le Futuroscope

Durant toute l'année scolaire, nous avons participé avec la classe de Grattepanche à 7 défis scientifiques organisés par le Futuroscope.

Nous pouvions gagner un séjour au Futuroscope.

Nous n'avons malheureusement pas gagné, mais nous avons appris énormément en réalisant de très nombreuses expériences en sciences.



PARTICIPATION DE L'ÉCOLE AU CONCOURS SUR LA GRANDE GUERRE



Avec la classe de Grattepanche, nous avons participé au concours d'écriture de poèmes sur la guerre 14/18 qui a eu lieu en mai 2017.

Il s'agissait d'écrire un abécédaire sur les mots de la guerre et de les illustrer.

Nous avons aimé participer à ce concours, même si ce n'était pas toujours évident de recommencer plusieurs fois les poèmes et de trouver des idées... Nous sommes arrivés 3^{ème} et avons gagné des livres sur la guerre 14/18. Virginie FRANCOIS classe de CM1/CM2.

Fraternité

Fusiller les ennemis
Rassembler les troupes
Armer les canons
Terroriser les bataillons
Eviter les balles
Résister au gaz
Neutraliser les espions
Ignorer le danger
Tous unis contre la guerre
Espérons que ce soit la dernière !
Gautier, Louis et Erwan

Obscur

Obscurité de la nuit
Boire de l'eau glacée
Sortir de ce trou à rat sans se faire massacrer
Courir sous la pluie
Uniforme trouée
Retourner dans cette maudite tranchée
Sacha

Temps

Tant de jour
En pensant à toi
Mon amour
Pourquoi, pourquoi
Si longtemps avant de te revoir!
Chloé

Gueule cassée

Qui es-tu?
Je suis une gueule cassée
Comment vis-tu?
Dans la peur, la boue et la saleté
Qu'entends-tu ?
J'entends les ennemis nous mitrailler
Que vois-tu?
Des bombes explosées
Où es-tu?
Dans cette maudite tranchée
Que fais-tu?
Je tire contre mon plein gré
À qui écris-tu?
À ma bien aimée
Quand reviendras-tu?
Nul ne le sait
Mathilde, Inès, Léa et Lucie

FETE DE L'ECOLE

Le 24 juin 2017, les enseignants, parents et enfants du regroupement pédagogique des trois villages de Grattepanche, Rumigny et Hébécourt, se sont retrouvés au terrain de loisirs de notre commune pour un repas convivial suivi du spectacle des enfants.



LE SISCO

SYNDICAT SCOLAIRE DE GRATTEPANCHE RUMIGNY HEBECOURT

ANNEE 2018

	Communes	Nb. Hab.	Montant	Nb. El.	Montant	Participation	Pour mémoire		
							Budget préc.	Différence	%
Montant inscrit	RUMIGNY	565	20 164.17	32.667	16 838.49	37 002.66	44 200.59	- 7 197.93	-16.28%
au budget	HEBECOURT	540	19 271.95	38.667	19 931.28	39 203.23	49 034.93	- 9 831.70	-20.05%
100 000.00	GRATTEPANCHE	296	10 563.88	25.667	13 230.23	23 794.12	28 764.48	- 2 970.36	-11.10%
	Total	1401	50 000.00	97	50 000.00	100 000.00	120 000.00	- 20 000.00	-16.67%

Services de restauration et de garderie

Ils sont proposés à Rumigny par le Syndicat Scolaire (S.I.S.C.O.)

Le S.I.S.C.O. est composé d'élus représentant les 3 communes.

Le transport en bus entre les écoles est assuré par Amiens-Métropole et cofinancé par le Syndicat Scolaire.

2 ATSEM s'occupent des enfants à la maternelle le matin, le midi et l'après-midi.

LA GARDERIE est ouverte le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h45

LA CANTINE propose 2 services le midi entre 12h et 13h30

Les prix des repas de la cantine et de l'heure de garderie ont été fixés par le Comité Syndical.

Repas : 3,50 € et Heure Garderie (Tarifs dégressifs) 0,80 €, 0,90 € ou 1,00 € en fonction du Quotient Familial CAF.

Secrétariat (Grattepanche)..... Tél. 03.22.89.73.38

Garderie (Rumigny) Tél. 03.22.42.09.65

E-mail : siscograttepanche@gmail.com

Trésorerie de Moreuil

Rue du Dr Sauveur Lemaître - BP 8 - 80110 MOREUIL Tél. 03.22.09.70.88

Roselyne BONNASSIES secrétaire du SISCO depuis le 1^{er} janvier 1995 est partie en retraite le 31 août 2017.

Appréciée par tous Roselyne a fait un travail admirable au sein du S.I.S.C.O.

Roselyne nous te souhaitons une retraite

**Merveilleuse, Paisible,
Joyeuse et Libre.**



Le SISCO a recruté à compter du 1^{er} septembre 2017 une secrétaire de gestion. Bienvenue à :
Morgane BOUCHER-DELATRE

SIVU (crèche)

Actuellement dix-huit personnes sont employées à la crèche dont cinq sont en emploi aidé. Avec les nouvelles réformes les contrats aidés ne seraient pas reportés, Monsieur le Président a écrit au préfet mais aucune réponse ne lui a été apportée. Un contrat prenant fin au 07 Décembre aucune information n'a été fournie quant au renouvellement de cet agent. Trente-sept enfants sont actuellement inscrits et quelques nouveaux nés sont enregistrés pour une arrivée au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Rappelons que si les aides n'étaient pas renouvelées il faudrait que le SIVU trouve environ 100 000 €, ce qui est inenvisageable, les communes ayant des budgets très serrés, les contributions hors emprunts se montant à 61 736 € il faudrait plus que doubler les contributions communales.

Voici ci-dessous le calcul des contributions qui tiennent en compte le nombre d'habitants, le nombre de contrats ainsi que le nombre d'heures.

Communes	Nb hab	Nb enfants	Nb contrats	Nb heures retenues	% hab/com	% hrs/com	Hors emprunt	Emprunt	Total SIVU	Total SIVU arrondi
Dury	1305	5	5	19.4488	6 013.85 €	8 404.84 €	14 418.68 €	- €	14 418.68 €	14 419.00 €
Estrées	289	2	2	8.4317	1 331.80 €	3 643.78 €	4 975.58 €	1 852.80 €	6 828.38 €	6 828.00 €
Grattepanche	296	2	2	5.5471	1 364.06 €	2 397.19 €	3 761.25 €	1 852.80 €	5 614.05 €	5 614.00 €
Hébécourt	540	5	5	12.0830	2 488.49 €	5 221.69 €	7 710.18 €	1 852.80 €	9 562.98 €	9 563.00 €
Rumigny	565	8	7	17.7754	2 603.70 €	7 681.67 €	10 285.37 €	1 852.80 €	12 138.17 €	12 138.00 €
Saint-Sauflieu	1024	14	13	36.7139	4 718.91 €	15 865.99 €	20 584.90 €	1 852.80 €	22 437.70 €	22 438.00 €
Externes						1				
Total	4019	37	34	100.00	18 520.80 €	43 215.16 €	61 735.96 €	9 264.00 €	70 999.96 €	71 000.00 €

Les travaux d'investissement sont mis de côté pour 2018. La priorité sera bien évidemment le personnel.



Pour tout renseignement ou toute remarque, n'oubliez pas que la directrice est à votre écoute au 03.22.42.34.81.

Vous pouvez aussi contacter les délégués communaux ou les membres du personnel ou encore un des représentants des parents.

Betty ROGER, Vice-Présidente du SIVU

SIVU (crèche)

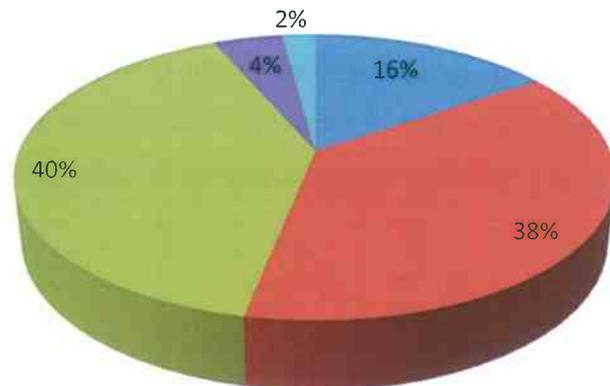
REPARTITION DES DEPENSES ET DES RECETTES 2018.

Les charges du personnel représentent 78 % du budget de fonctionnement.

Répartition du budget 2018.

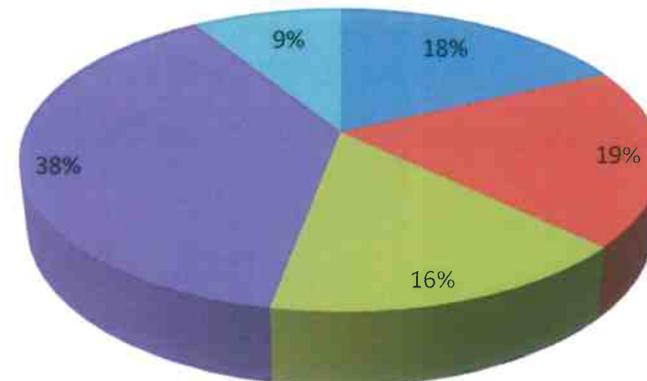
DEPENSES

- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DU PERSONNEL TITULAIRE
- CHARGES DU PERSONNEL NON TITULAIRE
- CHARGES SOCIALES
- VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT



RECETTES

- REMBOURSEMENT REMUNERATION DE PERSONNEL
- PARTICIPATION DES FAMILLES
- PARTICIPATION DES COMMUNES
- PARTICIPATION CAF /MSA
- DIVERS





SIVOM de Boves



AIDE SOCIALE

Le service d'aide à domicile intervient en mode prestataire et mandataire. Il propose les prestations suivantes : l'assistance aux personnes âgées et handicapées, l'aide à la mobilité et transport de personnes, l'accompagnement hors domicile, l'entretien de la maison et travaux ménagers, l'aide à l'habillage et à la toilette, la préparation des repas ainsi que l'assistance administrative à domicile. Cette structure est essentielle pour nos aînés.

Malgré tout, les difficultés qui affectent aujourd'hui tous les acteurs économiques de notre pays fragilisent cette structure. Face aux suppressions des exonérations des charges patronales et à la volonté des tutelles de diminuer le nombre de gestionnaires, le Conseil Départemental de la Somme a décidé une réorganisation des services d'aide à domicile et incite ces derniers à se regrouper en vue de conclure des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec des structures de taille beaucoup plus importante. A défaut, les services ne répondant pas à ces critères pourraient voir leur financement diminuer. Dans ce contexte, la démarche engagée par le SIVOM, consistant à envisager le transfert vers un secteur associatif s'imposait pour assurer pleinement la continuité du service rendu aux usagers engagé depuis plus de 40 ans. Le SIVOM s'est donc vu contraint de signer un protocole de transfert effectif au 1^{er} janvier 2018 vers l'Association AGAF80. Le SIVOM a pris toutes les garanties nécessaires pour préserver l'emploi du personnel afin que les bénéficiaires conservent les intervenantes habituelles. Une permanence est maintenue dans les locaux du SIVOM.

A.G.A.F 80

42 Bd de Beauvillé

L'association AGAF 80

80000 AMIENS

Tel : 03 22 72 28 69

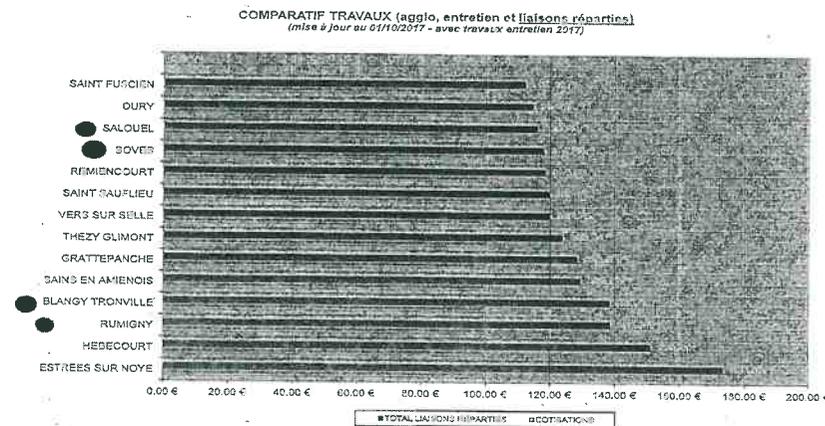


SIVOM de Boves

Suite à la demande de retrait du SIVOM envisagée par des communes importantes de par leurs contributions telles que Boves, Rumigny, Blangy-Tronville et Salouel, l'avenir du SIVOM semble menacé. La suppression de la subvention départementale en est la véritable cause et la solidarité mise en exergue auparavant n'est plus aujourd'hui d'actualité, il est vrai dans un défavorable contexte économique pour l'ensemble des collectivités locales. Le conseil municipal a choisi d'attendre patiemment la prochaine réforme territoriale à l'horizon 2020.

VOIRIE

Notre commune, très attachée à ce syndicat, a bénéficié de travaux importants dont elle seule n'aurait pu en assurer la réalisation. Elle a usé et non abusé du service mis à disposition en se souciant toujours du caractère urgent des projets et en occultant les opérations coûteuses de confort tels que les trottoirs par exemple. Le tableau ci-dessous traduit clairement cette volonté puisque la commune se classe au milieu de ce comparatif.



Travaux prévus 2018

Bien que le bureau du SIVOM a décidé en toute logique de ne contracter aucun emprunt et compte tenu de la réduction du nombre des communes adhérentes, des travaux d'entretien sont programmés en 2018 sur la rue du Haut du n°150 au n°260, la rue du Moulin et la rue de St Sauflieu du n°25 au n°214.

Du SISA au SPASAD du Sud Amiénois

● Historique

Le SSIAD d'Estrées-sur-Noye a été créé en 1987 pour la prise en charge de 30 places pour personnes âgées, sous l'autorité de l'ARS).

En , 2013, il passe à 68 places.

○ Fin 2002 :

Création du service annexe d'AVS pour les adultes handicapés, agréé et conventionné par le conseil Général.

○ Année 2006 :

Ouverture du SSIAD adultes Handicapés (10 places)

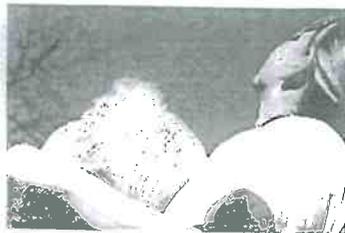
○ Année 2013 :

Augmentation de 3 places de SSIAD. Personnes Agées (58 places)

○ Année 2017 :

Mise en place du SPASAD (service polyvalent d'aide et de soins à domicile)

Le SISA est autorisé à intervenir sur 50 communes situées sur le secteur d'Ailly sur Noye et sur le secteur de Boves.



● Le SSIAD

(Service de soins à domicile)

Le SSIAD SISA assure, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers auprès:

- de personnes âgées de soixante ans et plus, malades ou dépendantes;
- De personnes adultes de moins de soixante ans en situation de handicap;
- De personnes adultes de moins de soixante ans atteintes d'un handicap.

● *Mission du SSIAD*

Le SSIAD assure des soins de nursing et d'hygiène. La prestation est entièrement prise en charge par la Sécurité Sociale . Les soins sont dispensés par des aides-soignantes sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice et sur prescription médicale.



● Le SAAD

(Service d'aide et d'accompagnement à domicile).

Le SAAD assure des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne, hors ceux réalisés sur prescription médicale à destination des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes handicapées.

● *Mission du SAAD*

Le SAAD accompagne les personnes pour la réalisation de la toilette, habillage, préparation des repas, ménage, accompagnement aux sorties, ...). L'accompagnement est assuré par des auxiliaires de vie. Le financement des prestations est pour partie à la charge des usagers et pour partie remboursé par l'APA (aide départemental aux personnes âgées dépendantes). Le SAAD fonctionne uniquement sur mode prestataire.



● **Le SPASAD**
(Service polyvalent d'aide et
de soins à domicile)

En décembre 2015, la loi d'adaptation au vieillissement a souhaité remettre en avant les services SPASAD réunissant un service de soins à domicile (SSIAD) et un service d'aide à domicile (SAAD).

L'objectif étant de permettre un meilleur accompagnement des usagers (personnes âgées ou handicapées) en leur évitant d'avoir recours à des services différents pour l'aide des gestes de la vie quotidienne.

Le SISA s'est porté volontaire pour entrer dans cette démarche expérimentale et sa candidature à été retenue.

Dans le cadre du SPASAD, des prestations complémentaires seront mises en places d'ici la fin de l'année 2017. (consultation ergothérapeute ou diététicienne).



LES PLUS:

- Assurer un service personnalisé
- ↳ Adapter aux besoins et attentes
- ↳ Elaboré en concertation avec l'usager
- ↳ Réaliser à partir de son projet de vie.

- Une prise en charge globale
- ↳ Favoriser la continuité du parcours de vie avec son service polyvalent d'aide et de soins à domicile.

- Prise en charge coordonnée
- ↳ Travail en concertation pour une meilleure efficacité de l'accompagnement

- Service permanent
- ↳ 7 jours/7
- En semaine: 8h00-16h30
- Permanences téléphoniques le week end et jours fériés

- Service de qualité
- ↳ Démarche d'amélioration continue, pour garantir une qualité de service à l'usager.

- Guichet Unique

18 rue des Lombards
80250 Estrées-Sur-Noye
Tel : 03 22 09 58 11
Sisa.sud@wanadoo.fr



SISA D'ESTREES SUR NOYE

Afin d'être en capacité d'offrir une offre globale en matière de soins et d'accompagnement à domicile, le SISA devient SPASAD du Sud Amiénois.



REPAS DES AINES

Sous la houlette de Betty en charge de l'organisation, et avec l'aide de personnes dévouées pour le service, le repas des aînés a rassemblé, le dimanche 10 décembre 2017, 55 convives en la salle communale.

Le menu proposé par Monsieur Juchet et agrémenté par la commune a réveillé les papilles de l'ensemble des participants. L'ambiance était excellente et propice à un renouvellement encore plus réussi.



Article du Courrier Picard en date du 14/12/2017



GRATTEPANCHE

Les aînés invités par la municipalité

Sur 45 aînés que compte la commune, 25 étaient présents au repas organisé par la municipalité. Dans son mot d'accueil, Maurice Navarre, le maire, n'a pas manqué de penser aux personnes disparues cette année et notamment à Francis Gourguechon, décédé en février dernier. Secrétaire de mairie depuis 46 ans, mémoire et animateur de la commune, il y avait fait toute sa carrière d'instituteur.





Le 8 mai 1945, l'**Allemagne nazie** signe la **capitulation**. Cette date marque la fin de six années de conflit. Les **Alliés** (la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'URSS, la France et la Chine) sortent victorieux de cette guerre.

Pourquoi ce jour est-il férié ?

Le **8 mai** marque l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce jour est devenu une fête nationale. Les écoles sont fermées et la plupart des gens ne travaillent pas. Mais cette date n'a pas toujours été fériée et commémorée. C'est François Mitterrand qui rendra cette journée fériée, en 1981.

C'est sous une pluie battante, que de nombreux villageois, accompagnés des élèves de CM1-CM2 et de leur institutrice Madame BLOC, sont venus commémorer le 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. Les élèves ont chanté la Marseillaise pour rendre hommage aux soldats morts pendant ce conflit.

L'Arbre de Noël



Le Père Noël avait invité 58 enfants de moins de 12 ans afin de leur consacrer un moment festif à l'approche des fêtes . Spectacle, friandises et cadeaux ont fait la joie et le bonheur des enfants de Grattepanche. Un goûter a été également servi aux aînés du village.

Le Père Noël toujours joyeux a remercié Natacha qui l'a aidé en bon lutin à la distribution des jouets.



Un grand merci à Béatrice, Hyacinthe, Cédric, Nicolas, François et Eric pour leur implication, leur générosité et la parfaite organisation de cet après-midi récréatif.





LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



La Société de chasse compte, en cette saison 2017-2018, 29 sociétaires.

14 membres habitent ou sont originaires de Grattepanche et

15 personnes viennent de l'extérieur.

Après le comptage de « printemps » effectué courant Mars, il a été décidé, à l'unanimité du bureau, de ne pas tirer la perdrix grise afin de protéger le cheptel existant. Mi-juillet il a été recensé un nombre important de lapins

occasionnant quelques dégâts dans les cultures environnantes. En concertation avec l'agriculteur concerné et avec l'aide de l'expert de l'assurance il a été décidé de procéder à un nettoyage des Larris. Ce gibier pourra être ainsi régulé pendant la saison de chasse et ainsi éviter sa prolifération. Le 12 août une quinzaine de chasseurs ont donc avec force tronçonneuses et débroussailleuses « attaqués » les ronciers et autres arbustes envahissants sur la partie ouest des Larris. Un autre nettoyage aura lieu en fin d'année sur la partie centrale, pour compléter ces actions, toujours en concertation, et avec l'aide du conservatoire des sites de Picardie, de la commune, de l'ASPEG et de la société de chasse. Un grand chantier aura lieu courant premier semestre afin d'entretenir et préserver le site.





Merçi à tous !



Comme chaque année les rendez-vous de chasse ont lieu chaque Dimanche matin sur la place de l'église afin de recevoir les consignes du Président Jean-François Sommermont.

Cette année, un concours de manille a été organisé le 25 mars et le traditionnel «repas cochon» a eu lieu le 22 Octobre. Une soixantaine de convives ont pu apprécier ce repas. A la baguette, il y avait Jean-Michel, présent ainsi que notre secrétaire qui a notamment intronisé nos deux jeunes nouveaux chasseurs.



INFOS PRATIQUES

Démarches à faire pour les nouveaux Grattepanchois

Les nouveaux Grattepanchois sont invités à se présenter en mairie afin de faire les démarches administratives suivantes :

- Inscription des enfants à l'école maternelle et/ou élémentaire
- Inscription sur les listes électorales
- Informations sur la commune

Le recyclage de nos déchets

La collecte des ordures ménagères se déroule le vendredi. Il est interdit de joindre à ces ordures, tout déchet sensible pour l'environnement (*piles, batteries, pots de peinture, solvants, bases, acides, produits phytosanitaires...*) Ces derniers sont à déposer en déchetterie (*vous avez accès à celle de Saint-Fuscien*)

Dans le cas où il y a un jour férié dans la semaine, le passage du camion poubelle est reporté au samedi.

Une collecte sélective des emballages (*bouteilles plastique, tétra-brick, canettes métal, boîtes de conserves*) a lieu un mercredi sur 2.

Les containers destinés au verre et au papier sont situés Rue d'Estrées, peu après le cimetière communal.

Le ramassage des objets encombrants a lieu le 3^{ème} jeudi des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Les déchets de végétaux peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie située à Rumigny (*à la sortie du village en allant vers Saint-Sauflyeu*)

Rappel : Le brûlage à l'air libre de déchets de toute nature à l'intérieur du village est interdit !

Respectez la tranquillité de vos voisins

Les travaux d'entretien des habitations, des jardins et des pelouses font partie de la vie quotidienne. Je rappelle les termes de l'arrêté préfectoral du 4 février 1991 concernant les nuisances causées par l'excès de bruit...



Extrait de l'arrêté :

« Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : De 8 H30 à 12 H00
et de 14 H30 à 19 H30
- Les samedis : De 9 H00 à 12 H00 et de 15 H00 à 19 H00
- Les dimanches et jours fériés : De 10 H00 à 12 H00 »



NON AUX DEJECTIONS CANINES

Les vacances de la zone B

- Noël : du samedi 23 décembre 2017 (fin des cours le 22/12) au lundi 8 janvier 2018
- Hiver : du samedi 24 février 2018 (fin des cours le 23/02) au lundi 12 mars 2018
- Printemps : du samedi 21 avril (fin des cours le 20/04) au lundi 7 mai 2018
- Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018
- Vacances d'été : le samedi 7 juillet 2018 (fin des cours le 06/07)
- Rentrée : le lundi 3 septembre 2018
- Toussaint : du samedi 20 octobre 2018 (fin des cours le 19/10) au lundi 05 novembre 2018
- Noël : du samedi 22 décembre 2018 (fin des cours le 21/12) au 07 janvier 2019

Les horaires de classe

Hébécourt	<u>Classe 1</u> 8 H.50-11 H.50 et 13 H.40-16 H.40
Rumigny	<u>Classes 2 et 3</u> 8 H.55-11 H.55 et 13 H.45-16 H.45
Grattepanche	<u>Classe 4</u> 9 H.00-12 H.00 et 13 H.50-16 H.50

Le bus

Le matin	Au départ de <u>Grattepanche</u> 8 H.35
Le midi	Au départ d' <u>Hébécourt</u> 11 H.45
L'après-midi	Au départ de <u>Grattepanche</u> 13 H.25
Le soir	Au départ d' <u>Hébécourt</u> 16 H.35

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

CARNAVAL

Tout le R.P.I. était au rendez-vous pour le carnaval des écoles. Les classes se sont retrouvées, vendredi 7 avril après-midi, dans la cour de l'école de Rumigny, sous un soleil radieux.

Les enfants étaient tous déguisés par les maîtresses. Fiers d'exhiber leurs déguisements, ce fut un très beau défilé de costumes colorés et originaux qui a enchanté petits et grands. Ils ont défilé dans la joie et la bonne humeur dans les rues de Rumigny avec des batailles de confettis lancés sans ménagement sur la parade.

A l'issue de ce carnaval, les écoliers se sont retrouvés autour d'un goûter géant offert par l'association des Parents d'élèves les 3 villages.

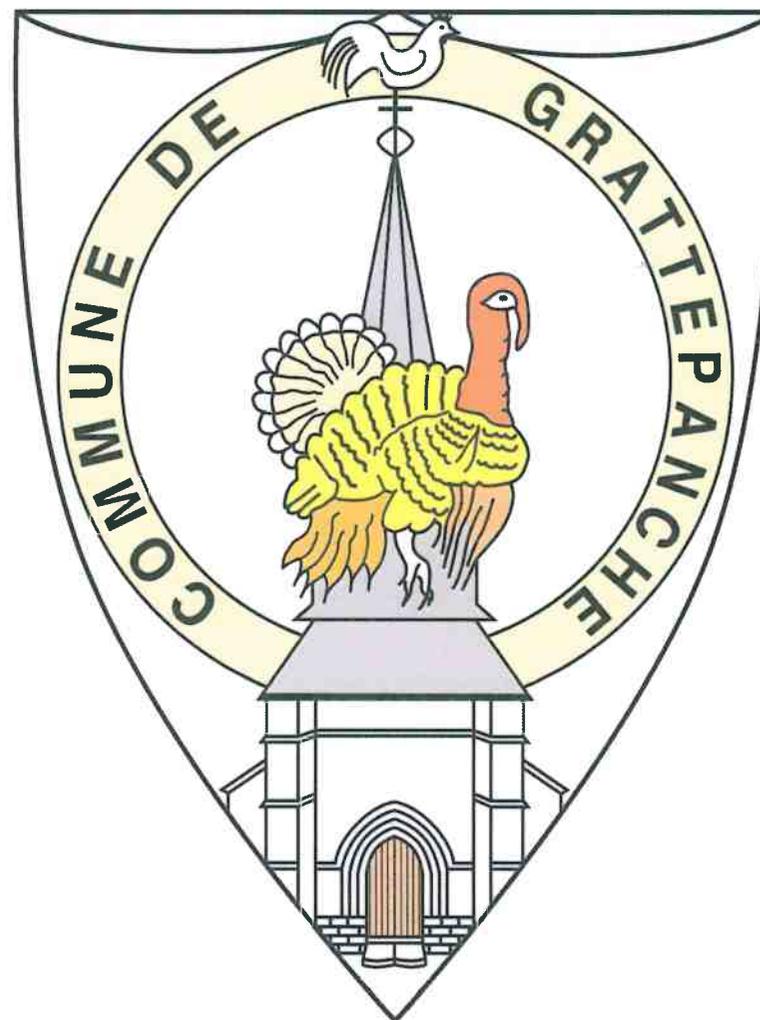
Ce carnaval a été une belle réussite grâce à l'implication de tous et des écoles. Un plaisir partagé par les parents qui ont immortalisé cet événement avec leurs appareils numériques...

Le 20 mai 2017 a eu lieu à la salle des fêtes de Rumigny " La fête des parents" organisée par l'association des Parents d'élèves les 3 villages.

Cette journée a été organisée par les membres de l'association mais aussi par des parents bénévoles. Grâce à cette équipe, nous avons pu animer divers ateliers manuels qui ont permis aux enfants de pouvoir créer des cadeaux pour la fête des mamans et des papas : des trousse en jean, des bracelets, portes clés, des bourses, des étuis à lunettes, un atelier recyclage de tee-shirt et un atelier cuisine.

Nous avons aussi Morgane esthéticienne professionnelle, (Fée du bien être à Salouël), bénévole qui était présente pour le plus grand plaisir des mamans qui ont pu être dorlotées. En parallèle à l'extérieur, Monsieur Jacky Gosset Président du club de tir à l'arc de Sains en Amiénois était aussi présent bénévolement pour ravir les papas. Un après-midi plein d'échange, de partage et de convivialité.

Merci beaucoup à tous les participants.



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Rédigé par : NAVARRE Maurice, DUBOILE Caroline, ROGER Betty, BARDET Bruno et DUFOR Cédric.

Sous la responsabilité du Maire de la Commune de GRATTEPANCHE.

2017 n°46

I.P.N.S.